

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2012

Présents : Philippe FALKENAU – Eveline NICOLAS – Maurice OUERFELLI – Philippe HULOT – Bernard VERSCHELDEM – Claude BOUHELIER – Michel CAILLOUX – Christophe KROL – Guillaume MARECHAL – Alain TROUVE – Jacky MELIQUE – Philippe PORCHER – Stanislas HALAMA – Sylvie BERTIN – Sandra DINET – Henri KIRIEL

Absents excusés : Mireille FALQUE pouvoir à Philippe FALKENAU
Françoise LEDOUX pouvoir à Sandra DINET
Cécile GAUVILLE/HERBET pouvoir à Eveline NICOLAS

Guillaume MARECHAL est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux des 5 et 12 avril 2012 :

Les comptes-rendus des conseils municipaux des 5 et 12 avril 2012 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Délibération pour le lancement de la consultation pour les travaux d'entretien de l'éclairage public et des feux tricolores :

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il a lieu de relancer une consultation pour l'éclairage public et les feux tricolores compte tenu que le contrat avec INEO arrive à échéance le 30 juin 2012.

L'enveloppe financière prévisionnelle s'élève à environ 30 000 euros HT pour 4 ans.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à lancer la consultation pour l'entretien de l'éclairage public et des feux tricolores.

Délibération pour le lancement de la consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre en vue de la réhabilitation de voiries dans la commune :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir un maître d'œuvre pour la réhabilitation des voiries communales.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à lancer la consultation pour cette mission de maîtrise d'œuvre.

Délibération pour le choix des entreprises pour l'aménagement rue de la vallée :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que 4 entreprises ont répondu à la consultation pour le lot n° 1 : Terrassement – Voirie – Assainissement, 2 entreprises pour le lot n° 3 : Clôture et portail et aucune entreprise n'a répondu pour le lot n°2 : Signalisation

Il est convenu avec le maître d'œuvre qu'une consultation sera relancée pour le lot n°2 signalisation.

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres effectué par le Cabinet SECT, suite à la réunion de la commission d'appels d'offres, le conseil municipal valide le choix de la commission et autorise à l'unanimité Monsieur Le Maire à signer au nom de la commune toutes les pièces avec la Société DEGAUCHY pour le lot n°1 et la Société Clôture environnement pour le lot n°3 selon la procédure du code des Marchés Publics.

L'offre de ces sociétés étant la plus avantageuse sur la base des critères préalablement définis dans le règlement de consultation (délai 15 %, prix de la prestation 50 % et mémoire technique 35%).

Le marché avec la Société DEGAUCHY s'élève à 348 925.14 € HT.

Le marché avec la Société CLOTURE ENVIRONNEMENT s'élève à 30 950.50 € HT.

Monsieur Le Maire rappelle qu'une subvention a été demandée au Conseil Général et qu'à ce jour, aucun accord écrit n'a été reçu.

La séance est levée à 21 heures 45.